

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un(e) participant(e) si celui-ci ou celle-ci ne respecte pas les règles.

Horaires Accueil JDR pendant le festival :

Vendredi 18 Août 2023 : de 9h à 10h : inscription uniquement pour les MJs
De 10h à 21h00 : inscription des parties

Samedi 19 Août 2023 : de 9h à 21h00 : inscription des parties

Dimanche 20 Août 2023: de 10h à 16h30 : inscription des parties
16h30 : clôture des parties
17h30 : remise des lots et fin du Festival.

Inscription sur le forum :

Les PJs et MJs qui s'inscrivent, aussi bien sur le forum que sur place, devront utiliser un seul et unique pseudo, ceci afin de ne pas rendre fous les organisateurs qui les en remercient. Les pseudos trop communs seront refusés afin d'éviter toutes confusions avec un autre joueur.

Ce pseudo devra être nom et prénom, ou un pseudo (merci de ne pas tous vous appeler Pikachu ou Gollum)

Inscription des parties JDR :

Les MJs peuvent inscrire leurs parties JDR, à l'avance sur le forum grâce à l'application mise en place.

Ils pourront s'inscrire également pendant le festival à l'accueil JDR.

Le MJ devra donner tous les renseignements demandés par l'application avant de valider sa table :

- Nom/prénom/pseudo/email ;
- Le nom du JDR et la description du type d'univers (médiéval-fantastique, contemporain, futuriste, horreur, etc.)
- Le synopsis rapide de la partie ;
- Tout critère supplémentaire : débutants acceptés, plus de 18 ans uniquement, joueurs expérimentés, joueurs connaissant l'univers de ce jeu, etc... ;
- Si vous souhaitez vous inscrire au " Défi du MJ" de vendredi soir, cochez la case ;
- Le jour et l'heure à laquelle commence la partie, ainsi que la durée de la partie. Si vous estimez que la partie va durer entre 5 et 6 heures, nous vous conseillons de donner l'heure maximale estimée, afin de ne pas vous faire "éjecter " par la table suivante ;
- Le nombre de joueurs souhaités sur sa table JDR : **Attention** : le programme "écarte" automatiquement 2 places à chaque table. Les 2 places écartées pourront être réservées uniquement pendant le week-end RPGers.

Les horaires :

Vous pouvez commencer et terminer une partie à l'heure qu'il vous plait tant que cela est précisé sur l'application.

Dimanche 20 Août : Attention ! Les parties de JDR devront se clôturer quoi qu'il arrive à 16h30, afin de pouvoir faire place à la distribution des lots à 17h30.

Inscriptions des PJs :

Les PJ peuvent s'inscrire à l'avance sur le forum sur les parties proposées.

Ils devront respecter les restrictions des MJ : nombres de joueurs max, horaires ou critères spécifiques.

Nous vous demandons qu'un même joueur ne s'inscrive pas sur plusieurs parties ayant lieu en même temps afin d'éviter des places inoccupées alors que de nombreux(ses) joueurs(ses) souhaitent jouer. Nous vous demandons également de ne pas inscrire plusieurs joueurs mais de laisser chacun s'inscrire soi-même pour la même raison.

2 des places proposées par le MJ ne seront pas disponibles sur le forum. Elles seront disponibles le week-end RPGers.

RGPD

Les données personnelles enregistrées sur le site et l'application sont enregistrées sur ces supports par Solène DUBOIS, présidente de l'association AMC et membre organisatrice du festival. La base légale du traitement est le consentement. Les données sont conservées pendant un an après l'évènement soit 22 août 2024.

Les données collectées seront susceptibles d'être communiquées aux responsables et référents de l'évènement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données et/ou exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter contact@rpgers.fr ou l'Association MultiCulturelle 3 Pl. 8 Mai 1945, 32160 Plaisance du Gers.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Distribution des lots le dimanche 20 août à 17h30 et clôture du festival :

La distribution des lots est, comme chaque année, prévue à 17h30, et a un air de renouveau.

Cette année, les fiches de notations disparaissent, et laissent place à un tirage au sort automatique.

La distribution des lots continuera de se faire le dimanche à 17h30, selon la logique suivante :

- Tout le monde participe : dès que vous vous inscrivez à une partie, que vous soyez joueurs ou MJ, vous êtes intégré dans le tirage au sort de la journée pendant laquelle vous avez joué.
- Il y aura 3 étapes de tirage au sort : 1 étape/jour, pour les joueurs, comme pour les MJs.
- Les lots seront attribués selon un tirage au sort de participation/jour.
- Nous appellerons les participants dans cet ordre ci :
 - Les Mjs du vendredi
 - Les joueurs du vendredi
 - Les Mjs du samedi
 - Les joueurs du samedi
 - Les Mjs du dimanche
 - Les joueurs du dimanche.
- Un joueur/Mj pourra, avec beaucoup de chance, être appelé 6 fois au total, et repartir avec 6 lots (+2 s'il remporte le Défi du MJ ainsi que le Quizz JDR).
- La liste des lots qui seront distribués sera consultable pendant le festival au Pôle JDR

Pour les concours du pôle JDR, le règlement de ce dernier reste applicable en plus de celui du concours.

Le défi des MJ : << Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités ! >>

Nous proposons un défi pour les MJ souhaitant maîtriser une partie de JDR le vendredi soir.

Le MJ se verra " perturbé " par un évènement pendant sa partie JDR, imposé par « la main du destin » (un(e) organisateur / organisatrice), et il devra réussir à se sortir de ce mauvais pas tout en continuant le cheminement de son scénario.

En pratique, un organisateur se présentera à la table à un moment imprévu et obligera le MJ à organiser un évènement aléatoire. Il pourra être conciliant et lui donner une 2ième chance au tirage si le MJ trouve cet évènement totalement ingérable dans sa partie.

L'évènement devra être mis en place à un moment précis divulgué par l'orga.

Les joueurs ne doivent pas savoir quel évènement a été imposé au MJ. Ce n'est qu'à la fin de la partie qu'il le leur dévoilera. Les PJ pourront alors noter la performance du MJ et de l'évaluer afin d'indiquer s'il a réussi à inclure cet évènement ou non. Le barème de distribution des points sera précisé sur la fiche réponse.

Cette année, tous les univers pourront être affectés par le défi.

Les parties concernées pourront être indiquées à l'avance sur le forum (le MJ doit cocher la petite case adéquate) ou sur place mais devront débiter le vendredi soir entre 19h et 21h.

Distribution des lots le dimanche 20 août à 17h30 et clôture du festival

Chaque MJ participant se verra offrir des goodies et le MJ ayant obtenu la meilleure notation sera connu dimanche à 17h30 lors de la distribution des lots, et verra son lot attribué à ce moment-là.

En cas d'absence du/de la gagnant(e) en question, le lot sera redonné à l'Association Multiculturelle.

La liste des lots qui seront distribués sera consultable pendant le festival au Pôle JDR

Responsabilité

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter chaque gagnant(e). L'Organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé aux concours (défi et quizz). Par ailleurs, l'Organisateur des concours décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale. L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu-concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement des concours notamment dû à des actes de malveillances externes. L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu-concours de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ ou utilisateur. L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu-concours ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Pour les concours du pôle JDR, le règlement de ce dernier reste applicable en plus de celui du concours.

Le Quizz JDR :

Le samedi 19 Août à 18h se déroulera le 1^{er} Quizz Spécial JDR du RPGers.

Les inscriptions se font pendant le festival à l'accueil JDR.

Le nombre de places est limité à 30 personnes qui se sont acquittées de leur droit d'entrée.

Les joueurs devront essayer de répondre aux 30 questions qui leur seront posées. Le Quizz devrait durer maximum 20 minutes. Le barème de distribution des points sera précisé sur le questionnaire.

Le vainqueur sera connu dimanche à 17h30 lors de la distribution des lots, et verra son lot attribué à ce moment-là.

L'utilisation des téléphones et l'appel à un ami sont interdits pendant le quizz.

En cas d'égalité, des questions bonus pourront être posées pendant la répartition des lots pour départager les gagnants selon un principe de mort subite (le premier à répondre correctement à la question remportera le quizz).

**Distribution des lots le dimanche 20 août à 17h30 et clôture du festival**

En cas d'absence du/de la gagnant(e) en question, le lot sera redonné à l'Association Multiculturelle.

La liste des lots qui seront distribués sera consultable pendant le festival au Pôle JDR

Responsabilité

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter chaque gagnant(e). L'Organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé aux concours (défi et quizz). Par ailleurs, l'Organisateur des concours décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale. L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu-concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement des concours notamment dû à des actes de malveillances externes. L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu-concours de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ ou utilisateur. L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu-concours ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.